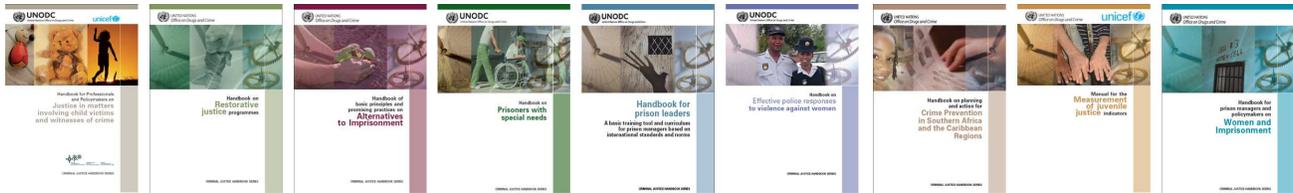




Catalogue des Outils pour la prévention du crime et la justice pénale.



Règles et normes pour la prévention du crime et la justice pénale 3

- Recueil des règles et normes de l'ONU en matière de prévention du crime et de justice pénale
- Règles et normes de l'ONU en matière de prévention du crime et de justice pénale – Aide-mémoire des Casques bleus

Justice pénale 4

- Compilation d'outils d'évaluation de la justice pénale
- Guide à destination des praticiens sur la réforme de la justice pénale dans les Etats sortant d'un conflit
- Lutte contre la violence envers les migrants

Prévention du crime 8

- Outil d'évaluation pour la prévention du crime
- Principes directeurs applicables à la prévention du crime - Manuel d'application pratique
- Manuel pour la prévention du crime en Afrique du Sud et dans les Caraïbes
- Approches pratiques pour la prévention du crime en milieu urbain
- Manuel d'introduction pour la Prévention de la Récidive et la Réinsertion Sociale des Délinquants
- Manuel sur les services civils de sécurité privée

Réforme de la police 11

- Manuel introductif sur les activités de police dans les espaces urbains
- Manuel sur la responsabilité, la surveillance et l'intégrité de la police
- Manuel sur les activités de police dans les espaces urbains

Accès à la défense et à l'assistance juridiques 13

- Manuel sur l'accès à l'assistance juridique en Afrique
- Manuel sur l'accès à l'assistance juridique dans les systèmes de justice pénale en Afrique
- L'assistance juridique adaptée aux enfants en Afrique
- Manuel sur l'accès immédiat à l'assistance juridique durant les procédures de justice pénale
- Etude mondiale sur l'assistance juridique

Réforme des prisons et alternatives à l'emprisonnement 16

- Manuel sur les alternatives à l'emprisonnement
- Manuel à l'intention des directeurs de prisons

Prévention du crime et Justice pénale - Catalogue des outils de l'UNODC -Section Justice - justice@unodc.org



- Manuel sur la gestion des dossiers des détenus
- Manuel sur les prisonniers ayant des besoins particuliers
- Manuel sur les stratégies visant à réduire la surpopulation carcérale
- Manuel sur le transfert international des personnes condamnées
- Manuel sur la sécurité dynamique et le renseignement pénitentiaire
- Manuel sur la gestion des détenus à haut risque
- Manuel sur la gestion des détenus extrémistes violents et la prévention de la radicalisation violente en milieu carcéral

Justice réparatrice..... 20

- Manuel sur les programmes de justice réparatrice

Justice pour mineurs 21

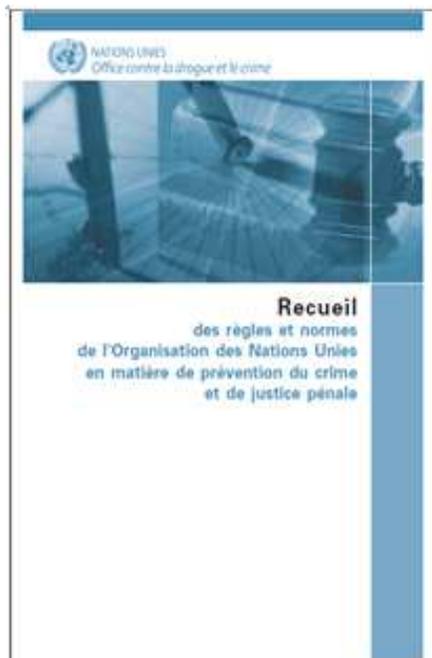
- Lignes directrices en matière de Justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels – Manuel à l'intention des professionnels et des décideurs
- Version pour enfants des Lignes directrices en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels
- Justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels - Loi type et commentaires
- Manuel de mesure des indicateurs de la justice pour mineurs
- Critères pour la conception et l'évaluation des programmes de réforme de la justice pour mineurs
- Justice dans les affaires impliquant des enfants en conflit avec la loi – Loi type portant sur la justice pour mineurs et son commentaire
- Manuel introductif sur les Modèles Stratégiques et les Mesures Pratiques de l'ONU relatives à l'élimination de la violence à l'encontre des enfants en matière de prévention du crime et de justice pénale
- Programme de formation des fonctionnaires de police sur le traitement d'enfants victimes et témoins d'actes criminels
- Programme de formation des procureurs et des juges sur le traitement d'enfants victimes et témoins d'actes criminels

Les femmes dans le système de justice pénale..... 27

- Manuel sur les réponses policières efficaces à la violence envers les femmes
- Programme de formation sur les réponses policières efficaces contre la violence envers les femmes
- Manuel sur les femmes et l'emprisonnement (1^{ère} édition)
- Programme de formation sur les femmes et l'emprisonnement (Version 1.0)
- Manuel sur les femmes et l'emprisonnement (2^{ème} édition)
- Renforcement de la prévention du crime et de la justice pénale en réponse à la violence à l'encontre les femmes



REGLES ET NORMES POUR LA PREVENTION DU CRIME ET LA JUSTICE PENALE

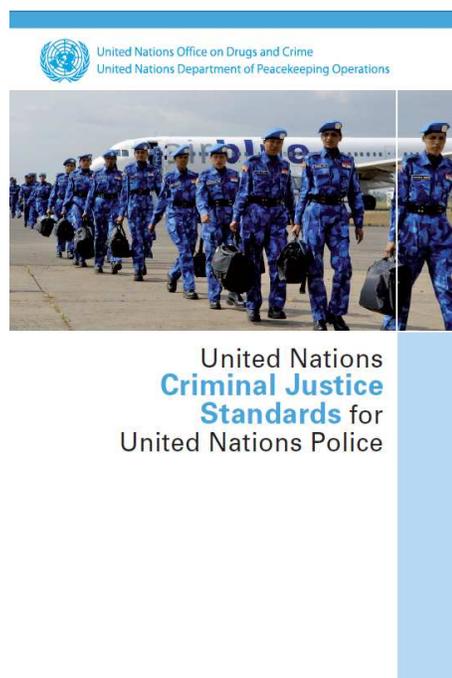


Depuis sa création, l'Organisation des Nations Unies contribue à l'élaboration et à la promotion de principes internationalement reconnus de prévention du crime et de justice pénale. D'année en année, de nombreuses règles et normes de l'Organisation des Nations Unies relatives à la prévention du crime et à la justice pénale ont été adoptées sur des questions multiples comme la justice pour mineurs, le traitement des délinquants, la coopération internationale, la bonne gouvernance, la protection des victimes et la violence contre les femmes. Les Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et la justice pénale, organisés tous les cinq ans depuis 1955, se sont révélés comme étant un élément moteur et une source inestimable dans le développement de ce processus.

Disponible en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.

Pour instaurer la paix, il ne suffit pas de mettre fin à un conflit armé, il faut aussi renforcer l'état de droit. Les normes et principes internationaux résumés dans le présent manuel peuvent contribuer à la réalisation de cet objectif central. Le manuel récapitule les droits de l'homme internationaux et les principes de justice pénale que les membres de la police des Nations Unies doivent connaître, respecter et promouvoir lorsqu'ils interviennent dans des opérations de maintien de la paix et des missions politiques spéciales. En tant que tel, l'ouvrage a un double objectif; il se veut en premier lieu un code de conduite pour les policiers placés sous le drapeau des Nations Unies et, en deuxième lieu, une source de référence pour aider les autorités nationales à gérer les interventions de la police.

Disponible en anglais et français.





JUSTICE PENALE

La Compilation d'outils d'évaluation de la justice pénale constitue une série d'outils uniformisés et référenciés conçus pour permettre aux organismes des Nations Unies, aux agents publics chargés de la réforme de la justice pénale ainsi qu'aux autres organisations et aux particuliers d'évaluer en détail les systèmes de justice pénale; d'identifier les domaines dans lesquels une assistance technique peut être utile; d'aider les institutions compétentes à concevoir des interventions qui intègrent les règles et normes des Nations Unies relatives à la prévention du crime et à la justice pénale; et d'aider à dispenser une formation sur ces questions. Il s'agit d'un guide pratique destiné aux individus chargés de l'évaluation des systèmes de justice pénale et de la mise en œuvre des réformes de justice pénale.



La Compilation d'outils d'évaluation de la justice pénale, qui se veut un ensemble dynamique de documents, sera adaptée, revue et mise à jour sous une forme électronique qui sera continuellement actualisée. Les Outils ont été regroupés en fonction des divers secteurs des systèmes de justice pénale, les quatre premiers étant les suivants: Police; Accès à la justice; Mesures carcérales et mesures non privatives de liberté; et Questions transversales. Les Outils sont organisés par thème, à la fois par souci de commodité et pour aider à bien comprendre les problèmes clés auxquels est confronté le système évalué. D'autres outils viendront s'y ajouter à mesure que les besoins s'en feront sentir. Disponible en anglais, espagnol, français, et russe.

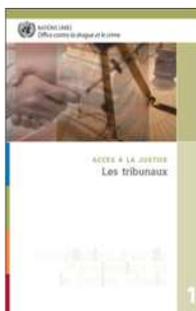


Police



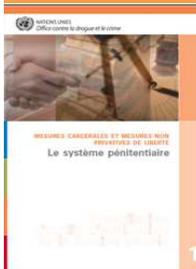
1. Sécurité publique et prestation des services de police
2. Intégrité et responsabilité de la police
3. Enquêtes criminelles
4. Systèmes d'information et de renseignement de la police
5. Services légaux et infrastructures

Accès à la justice



1. Les tribunaux
2. L'indépendance, l'impartialité et l'intégrité de la magistrature
3. Le ministère public
4. Défense et assistance judiciaire

Mesures carcérales et mesures non privatives de liberté



1. Le système pénitentiaire
2. Détention avant le jugement
3. Peines de substitution à l'incarcération
4. Réinsertion sociale

Questions transversales



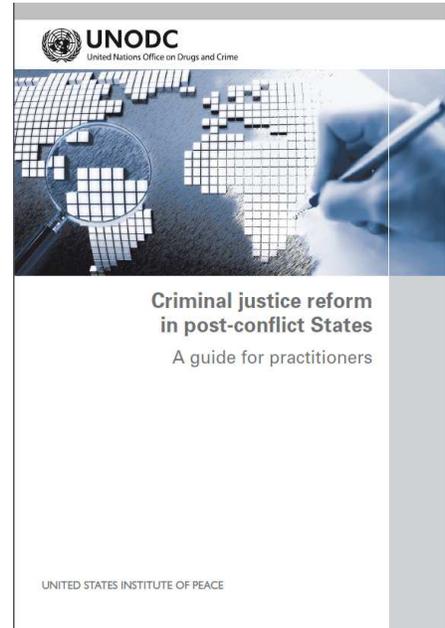
1. Informations sur la justice pénale
2. Justice des mineurs
3. Victimes et témoins
4. Coopération internationale
5. Outil d'évaluation pour la prévention du crime
6. Outil d'évaluation des genres dans le système de justice pénale crime



Le guide à destination des praticiens sur la réforme de la justice pénale dans les Etats sortant d'un conflit est destiné à présenter une vue d'ensemble des différents éléments de réforme de la justice pénale à ceux dont l'expérience en matière de promotion de l'état de droit est limitée. Des études antérieures émanant d'autres organisations ont examiné, souvent très en profondeur, des domaines spécifiques de la réforme de la justice pénale. Cependant, ce guide-ci cherche à examiner toute l'étendue de la question, des activités de police au fonctionnement des tribunaux, en passant par les prisons, et du système de justice formelle à la justice coutumière, en passant par la société civile. L'ambition première de ce guide n'est pas d'offrir des conseils précis et détaillés à des spécialistes, mais plutôt de donner une vue d'ensemble et permettre à des spécialistes de tous les domaines de sortir des sentiers battus et de visualiser leur propre activité dans le contexte plus large du processus de réforme de la justice pénale.

Bien que le guide ait été conçu pour les Etats sortant d'un conflit, il fournit un aperçu général et des conseils sur les problèmes liés à la réforme de la justice pénale qui dépassent les situations post-confliktuelles pures.

Disponible en anglais.



Combating violence against migrants
Criminal justice measures to prevent, investigate, prosecute and punish violence against migrants, migrant workers and their families and to protect victims

La violence à l'encontre des migrants, des travailleurs migrants et de leur famille est un problème récurrent qui affecte de nombreux Etats à travers le monde. Bien que la plupart des flux migratoires s'effectuent de manière pacifiques, le mouvement de personnes d'un emplacement à un autre peut mener à des situations de défiance, de malentendu et d'abus de pouvoir qui peut se manifester par la violence. Les migrants, travailleurs migrants et leur famille sont des personnes vulnérables susceptibles de faire l'objet d'abus, de violence et d'exploitation au cours du processus global de migration, c'est-à-dire dès la préparation au départ, durant la période de transit et bien évidemment durant leur séjour dans les pays de destination.

Afin d'aider les Etats membres dans la mise en œuvre de la Résolution 67/185 de l'Assemblée Générale visant à « Promouvoir les efforts visant à éliminer la violence à l'encontre des migrants, des travailleurs migrants et de leur famille », l'UNODC, en collaboration avec l'IFRC, a développé cet outil technique dans le but d'assister les Etats membres dans leur combat contre de telles



UNODC

United Nations Office on Drugs and Crime

violences. Il est proposé aux législateurs, aux responsables politiques et aux praticiens de la justice pénale de même qu'à tous ceux qui travaillent dans le cadre de la prévention contre la violence à l'encontre les migrants, de mener des investigations et de condamner leurs auteurs, ainsi que d'assister et de protéger les migrants victimes. Cet outil offre un ensemble de dix mesures et de recommandations clés pour agir conformément aux normes et standards internationaux. De plus, des exemples de bonnes pratiques législatives, politiques et institutionnelles du monde entier, ainsi que des ressources utiles sont offertes.

Disponible en anglais



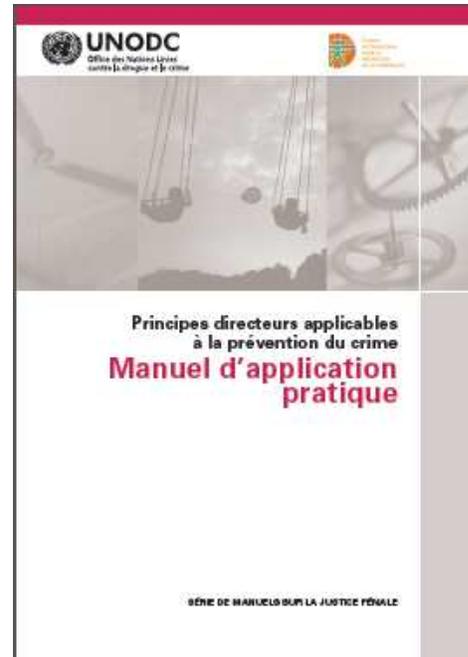
PREVENTION DU CRIME

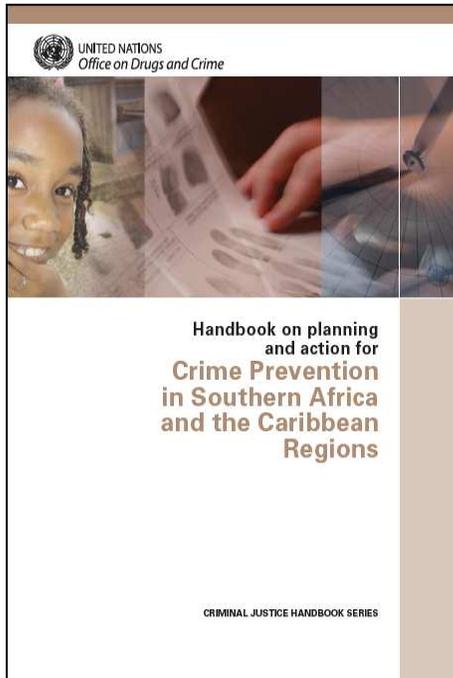


L'outil d'évaluation pour la prévention du crime, qui constitue une partie de la Compilation d'outils d'évaluation de la justice pénale, traite de la **prévention du crime** pour la première fois à un niveau national, régional et local/municipal en vue de fournir un outil global et afin de servir de base pour l'évaluation intégrée des besoins et la conception des programmes. La compilation d'outils d'évaluation de la justice pénale a globalement pour but de faciliter l'évaluation des besoins du pays en matière de justice pénale et de prévention du crime afin de fournir une assistance technique adéquate et efficace. Disponible en anglais, espagnol, français et portugais.

Le Manuel traite des principes de base des Principes directeurs applicables à la prévention du crime et explore la variété des approches de prévention du crime qui existent à ce jour. Il examine également les principales recommandations pour l'organisation d'une stratégie de prévention du crime ou d'un programme basé sur ces principes. Il inclut des informations sur les types de méthodes et d'outils qui peuvent être utilisés et qui sont de plus en plus disponibles.

Disponible en anglais, français et espagnol.



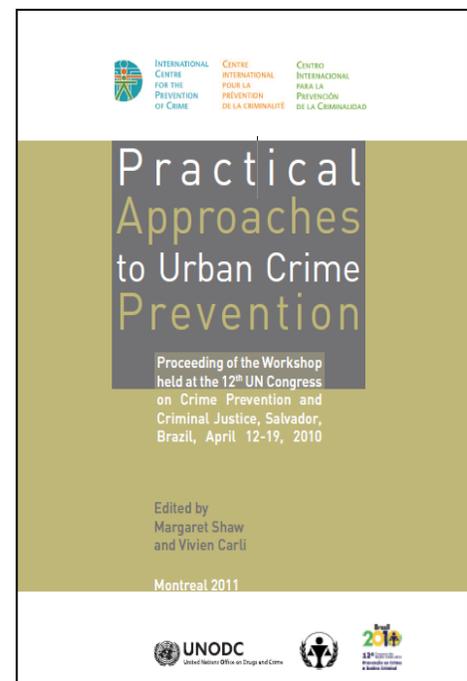


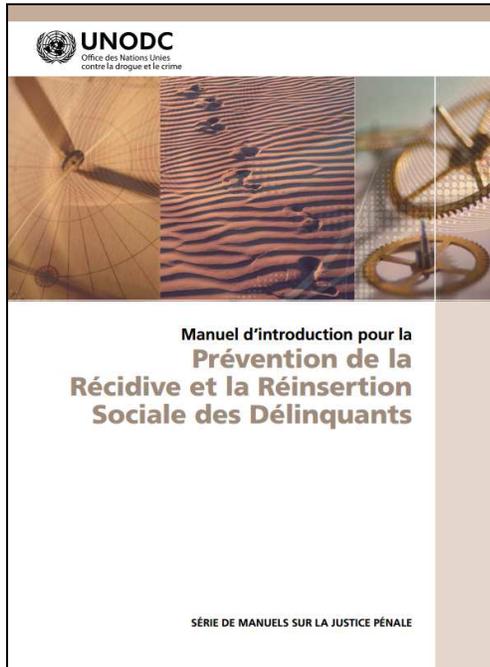
Ce manuel constitue l'un des aboutissements du projet des Nations Unies sur « la coopération régionale sud-sud visant à déterminer les meilleures pratiques pour la prévention du crime dans les pays en développement ». Ce projet de coopération comprend au total 40 projets de prévention du crime (20 en Afrique du Sud et 20 dans les Caraïbes), avec pour objectif de construire et améliorer le niveau de connaissance en matière de prévention du crime. Ces projets ont été revus et les leçons qui en ont été tirées sont reproduites dans le manuel.

Disponible en anglais.

L'atelier sur les approches pratiques de la prévention du crime en milieu urbain, qui a eu lieu pendant le 12^{ème} Congrès sur la prévention du crime et la justice pénale à Salvador, au Brésil, en avril 2010, a été un exemple très concret de l'intérêt croissant porté sur le plan international à la prévention du crime. Cet atelier a constitué l'occasion de présenter des politiques et stratégies de prévention du crime qui ont porté leurs fruits dans de grandes villes et des villes au taux de crime élevé, comme Sao Paulo au Brésil, Lagos au Nigeria, ou Le Caire en Egypte. Des réponses aux problèmes de l'exclusion sociale ou de l'immigration, ainsi que des outils pour soutenir la prévention du crime y ont aussi été évoqués. Enfin, des exemples concrets d'une aide à la prévention du crime qui peut être apportée par la collaboration entre planificateurs urbains, société civile, employés du gouvernement et différents types de police y ont surtout été présentés.

Disponible en anglais.



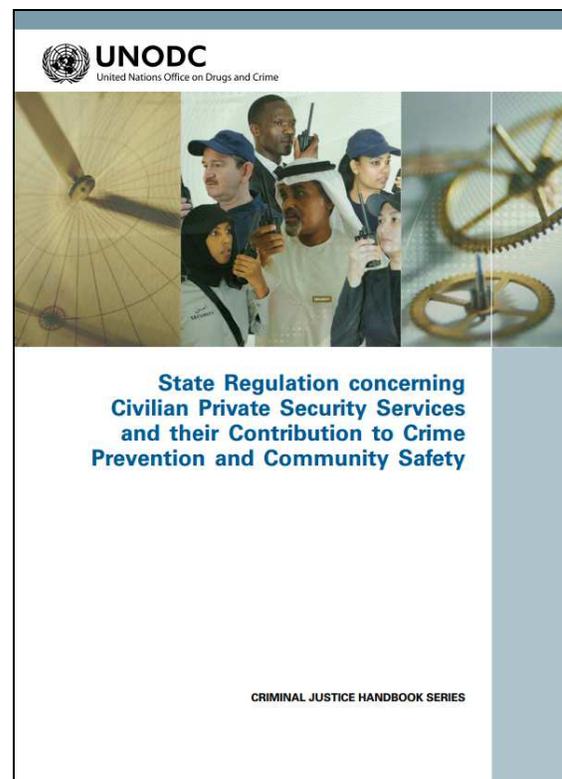


Ce Manuel d'introduction pour la Prévention de la Récidive et la Réinsertion Sociale des Délinquants fait partie d'une série d'outils pratiques élaborés par l'ONUDC pour aider les pays à entreprendre des réformes de la justice pénale, prévenir des crimes et renforcer l'état de droit. Ces outils visent à assister les Etats dans la transposition des standards et normes des Nations Unies dans les domaines de la prévention de la criminalité et de la justice pénale. Le Manuel met l'accent sur l'importance de l'effectivité des mesures et des programmes entrepris pour encadrer et aider les délinquants et favoriser leur réinsertion sociale et donc éviter la récidive. Les délinquants ayant été incarcérés font face à des réels défis au moment de leur libération. De plus, lorsque ces délinquants se retrouvent dans le besoin et sont libérés sans préparation adéquate, supervision ou soutien, la sécurité dans les communautés concernées risque d'être mise à mal.

Disponible en français, anglais et espagnol.

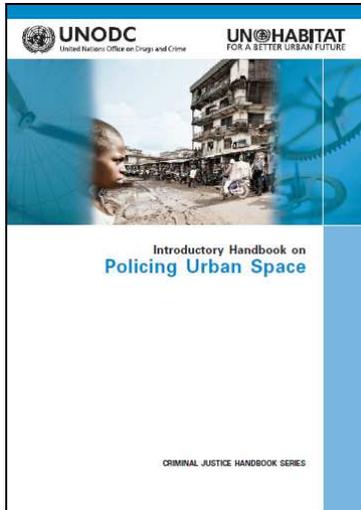
Dans un nombre croissant d'Etats dans le monde, les prestataires de services civils de sécurité privée offrent une variété de services dans le domaine de la sécurité communautaire et de la prévention du crime. Ce *Manuel introductif sur la Réglementation par l'État des services civils de sécurité privée et leur contribution à la prévention du crime et à la sécurité communautaire* est conçu pour fournir des conseils pratiques aux législateurs et aux décideurs politiques qui cherchent à réguler le secteur de la sécurité civile privée. Il se concentre sur le rôle spécifique des services civils de sécurité privée dans la prévention du crime et la sécurité communautaire et sur les mesures que les Etats peuvent prendre pour réglementer ces services de manière effective et il établit des règles et normes dans l'intérêt de toutes les parties prenantes. Le manuel introductif fournit des exemples d'autorégulation et d'autres bonnes pratiques internationales. Par ailleurs, il s'inscrit dans le corps de règles existantes internationalement admises en ce qui concerne les droits de l'homme, la sécurité, la prévention du crime et la sécurité communautaire, ainsi que les résultats du travail de la Commission sur la prévention du crime et la justice pénale à ce jour.

Disponible en anglais.



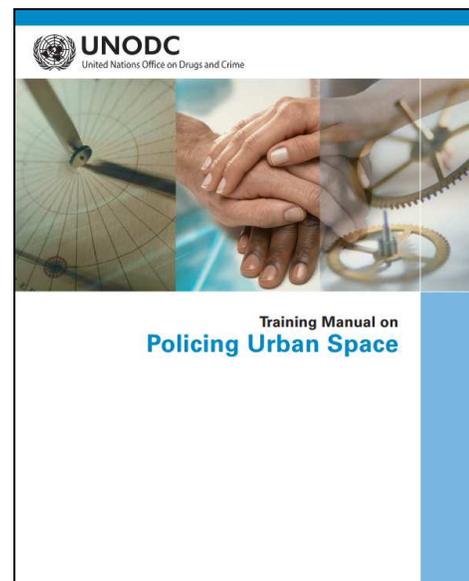


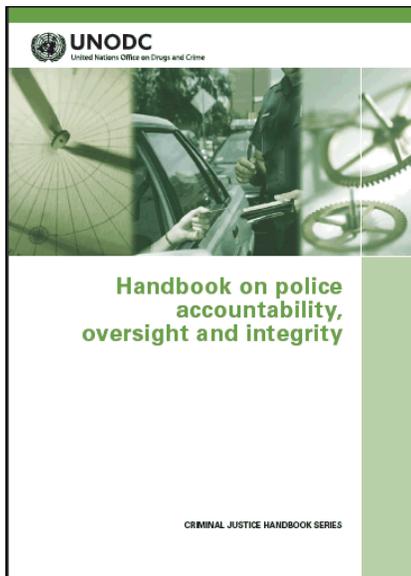
REFORME DE LA POLICE



Ce manuel aborde les problèmes de criminalité urbaine dans les villes en pleine expansion des pays à revenu faible et intermédiaire. Il se penche sur la question de la résolution de ces problèmes, à travers la collaboration entre les urbanistes, la société civile, les représentants du gouvernement, et les différents types de police. Il examine également une variété de stratégies de lutte contre la criminalité, notamment les initiatives de police de proximité, les approches axées sur la résolution des problèmes, l'introduction d'outils d'analyse criminelle, la prévention situationnelle du crime, la théorie de «la vitre brisée», et la prévention du crime à travers un meilleur aménagement de l'environnement urbain. Plus largement, il passe en revue les principes généraux de bonne gestion de l'espace urbain et ses incidences positives en matière de la lutte contre la criminalité. Il propose par ailleurs diverses stratégies d'évaluation permettant de mieux mesurer l'impact des programmes de lutte contre la criminalité mis en place. Enfin, le Manuel inclut un ensemble de références à plusieurs initiatives prises par plusieurs pays à travers le monde, notamment au Brésil, au Canada, au Chili, en Colombie, au Salvador, en Inde, en Jamaïque, au Kenya, au Mexique, en Afrique du Sud, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.
Disponible en anglais et espagnol.

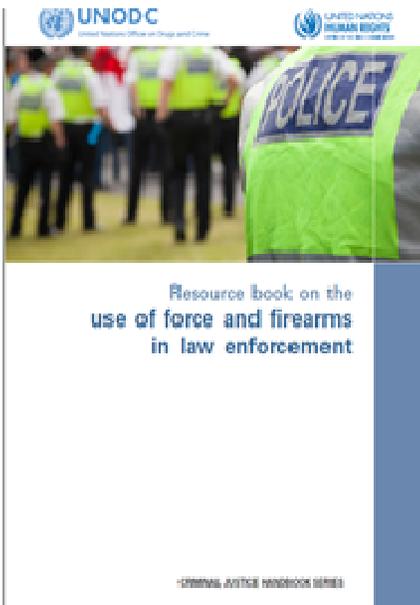
Ce Manuel sur les activités de police dans les espaces urbains a été conçu pour aider les policiers travaillant dans les zones urbaines dans les pays à faible et moyen revenu à acquérir des connaissances et des compétences en matière de prévention de la criminalité. Le manuel met l'accent sur la dynamique des espaces urbains spécifiques aux pays à faible et moyen revenu, et souligne l'importance de la prévention et de la collaboration multisectorielle pour la promotion de la sécurité urbaine. Le Manuel traite la prévention comme sujet ainsi que comme stratégie afin d'assurer une réflexion continue tout au long de la formation. Ce manuel adopte également une approche de la prévention qui tient compte des spécificités de genre et se fonde sur les principes et instruments de droits de l'homme internationalement reconnus. Ce manuel devrait être utilisé conjointement avec le Manuel introductif sur les activités de police dans les espaces urbains, préparé par l'ONUDC et ONU-HABITAT en 2011, qui offre des informations essentielles pour les formateurs.
Disponible en anglais et espagnol.





Le manuel a pour but d'aider les Etats à développer des systèmes efficaces de surveillance et de responsabilisation de la police. Les fonctions liées à l'application de la loi requièrent de la part des services de polices un degré élevé d'intégrité. Le manuel fournit une assistance sur la manière de gérer les plaintes du public relatives aux activités de maintien de l'ordre, comme par exemple les plaintes qui concernent la manière dont une enquête est conduite par les officiers de police. Le manuel, tout en soulignant le rôle clé des officiers de police dans la responsabilisation de la police, décrit également une approche intégrée qui inclut différents acteurs de ce système, comme les représentants du gouvernement, le Parlement, les organes judiciaires, la société civile ainsi que les corps indépendants de surveillance, tels que les institutions nationales des droits de l'homme.

Disponible en anglais.



Lorsqu'ils exercent leurs fonctions et dans l'objectif légitime de maintien de l'ordre public, les autorités de police sont susceptibles d'avoir recours à la force. Toutefois, bien que le recours à la force soit nécessaire et légal dans certains cas, il peut entraîner des blessures, des pertes de vie et des dommages matériels. Le droit international relatif aux droits de l'homme et les Principes de base des Nations Unies sur le recours à la force et l'utilisation des armes à feu définissent d'une part un ensemble de paramètres parmi lesquels les fonctionnaires de police peuvent avoir recours à la force et aux armes à feu lorsqu'ils exécutent leurs fonctions, et interdisent d'autre part le recours à la force non conforme avec ceux-ci, étant par conséquent illégal, arbitraire et excessif. Ce cadre international précise également des mesures de responsabilisation et de contrôle. Au vu des risques associés au recours à la force et aux armes à feu, il est important d'assurer aux fonctionnaires de police un accès effectif à des conseils et à une formation en lien avec ces standards. Le Livre de Ressource réalisé conjointement par l'UNODC et l'OHCHR vise à aider les Etats dans leurs efforts de développement et de mise en place des

politiques de répression et de renforcement de la loi basées sur les droits de l'homme. Il est destiné particulièrement aux législateurs et aux responsables politiques, y compris ceux qui participent à la conception des politiques publiques, des réglementations, des Consignes permanentes et matériaux de formation sur le recours à la force et aux armes à feu, ainsi qu'aux acteurs qui exercent des fonctions de supervision et de contrôle sur les services de maintien de l'ordre. Ce Livre de Ressource contient 5 parties :



UNODC

United Nations Office on Drugs and Crime

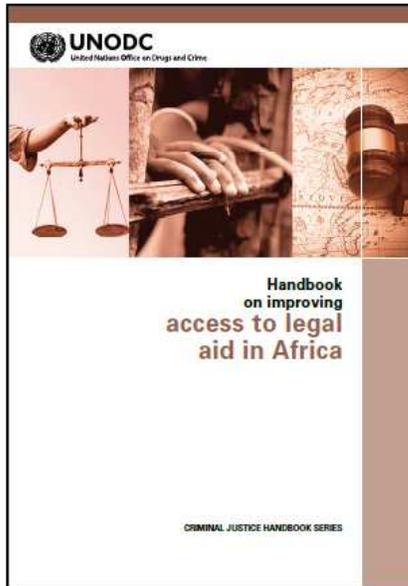


- I. Fixation de limites à l'usage de la force dans le cadre du maintien de l'ordre public
- II. La responsabilité des autorités policières
- III. Instruments de force
- IV. Situations de maintien de l'ordre
- V. Responsabilisation de l'usage de la force et des armes à feu dans le maintien de l'ordre public

Disponible en anglais

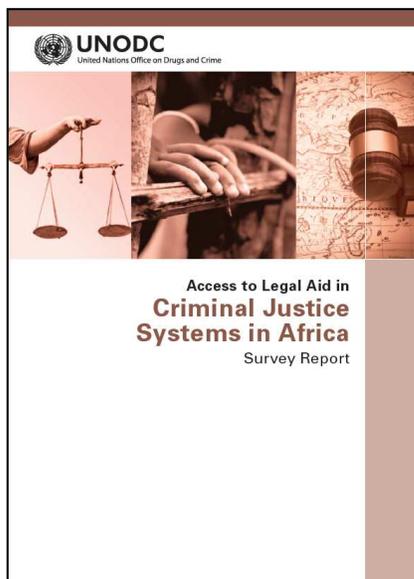


ACCES A LA DEFENSE ET A L'ASSISTANCE JURIDIQUE



Le Manuel sur l'amélioration de l'accès à l'assistance juridique en Afrique a été développé pour répondre aux besoins constatés dans la résolution ECOSOC 2007/24 sur la coopération internationale pour l'amélioration de l'accès à l'assistance juridique dans les systèmes de justice pénale, particulièrement en Afrique. Le manuel présente une vue d'ensemble des progrès qui ont été faits pour l'amélioration des services de l'accès à l'assistance juridique dans les systèmes de justice pénale en Afrique, afin d'assister les décideurs politiques, les praticiens et l'ensemble des parties prenantes activement impliquées dans la réforme de la justice pénale, par trois moyens : en fournissant l'information générale nécessaire au développement de stratégies pour fournir un service d'assistance juridique national ; en offrant des alternatives aux modèles conventionnels de la dispense d'assistance juridique, et en présentant les pratiques encourageantes exercées sur le continent - dont certaines particulièrement adaptées pour les sociétés sortant d'un conflit.

Disponible en anglais.



L'objectif de cette étude est de fournir un aperçu de l'accès à l'assistance juridique en Afrique. Le but est de fournir aux praticiens et aux décideurs politiques des données précises et actuelles pour façonner le développement de stratégies d'assistance juridique. L'étude a été conduite en 2009-2010, et constitue la mise en œuvre de la résolution ECOSOC 2007/24 intitulée « coopération internationale pour l'amélioration de l'accès à l'assistance juridique dans les systèmes de justice pénale, particulièrement en Afrique ».

Disponible en anglais.

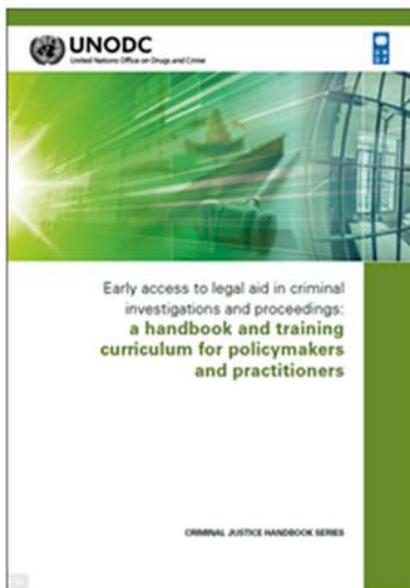


Ce rapport aborde les questions légales, politiques et pratiques associées à la création et au maintien de programmes d'assistance juridique adaptés aux enfants en Afrique. Les conventions, déclarations et règlements internationaux et régionaux contiennent des références portant sur les obligations des États d'offrir une assistance juridique aux enfants. Ces instruments normatifs sont toutefois rédigés dans des termes généraux, ils n'abordent pas les particularités et les besoins spécifiques des enfants ni les compétences que devraient posséder les prestataires afin qu'ils offrent une assistance juridique adaptée. Ce rapport vise à examiner les liens qui existent entre les recherches récentes sur le développement des enfants et des adolescents et l'importance de structurer les schémas d'assistance juridique de façon à prendre en compte l'immaturation développementale des enfants ainsi que l'évolution de leurs capacités tout au long de leur enfance. Les composantes clés de l'assistance juridique adaptée aux enfants incluent les questions d'accès, de prestation de service et de contrôle de la qualité. Fondées sur les dynamiques psychologiques, sociales et culturelles touchant les enfants, les composantes clés consistent essentiellement en un savoir-faire efficace constitué d'entrevues, d'enquêtes, de conseils, de négociations et de plaidoyer.

L'assistance juridique
adaptée aux enfants
en Afrique

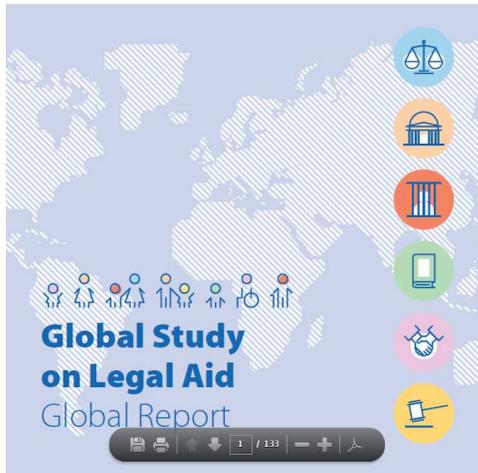


Disponible en anglais et français.



Le manuel a été conçu comme un guide pratique pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes visant à assurer un accès immédiat à l'assistance juridique, y compris par la mise en œuvre des normes internationales établies par les Principes et lignes directrices des Nations Unies sur l'accès à l'assistance juridique dans les systèmes de justice pénale. Il est conçu pour répondre à certains des défis auxquels les praticiens sont confrontés pour assurer cet accès à l'aide juridique, y compris en explorant systématiquement les défis et les obstacles à la mise à disposition effective de l'accès immédiat à l'assistance juridique; en fournissant aux décideurs politiques, aux fonctionnaires et aux praticiens (avocats, juges, procureurs, policiers, agents de détention, acteurs de la société civile et autres) des outils de renforcement des capacités pour les aider à surmonter ces défis et obstacles; en suggérant des solutions pratiques et innovantes, en utilisant des exemples de différents pays et en fournissant des ressources pour la formation des prestataires et de la police (ou d'autres organismes d'enquête).

Disponible en anglais.



L'étude mondiale sur l'assistance juridique examine la manière dont le droit à l'assistance juridique dans des affaires civiles, criminelles et administratives a été défini et adressé dans le monde. Cette étude mondiale est la première tentative de la communauté internationale de recueillir des données et de présenter un aperçu complet de l'état de l'assistance juridique au niveau mondial. Elle présente de précieuses informations sur un certain nombre de priorités communes auxquelles les pays doivent faire face pour permettre un accès effectif des personnes aux services d'assistance juridique. L'étude mondiale sur l'assistance juridique est composée de trois publications : (i) le *Rapport mondial*, qui présente des données, des conclusions et des recommandations relatives à l'accès effectif à l'assistance juridique dans le monde (ii), des *Etudes de cas*, qui offrent une analyse approfondie de l'état de l'assistance juridique dans 8 pays ; et (iii) des *Profils par pays*, qui contient des informations sur divers aspects de l'assistance juridique dans 49 pays.

Disponible en anglais



REFORME DES PRISONS ET ALTERNATIVES A L'EMPRISONNEMENT

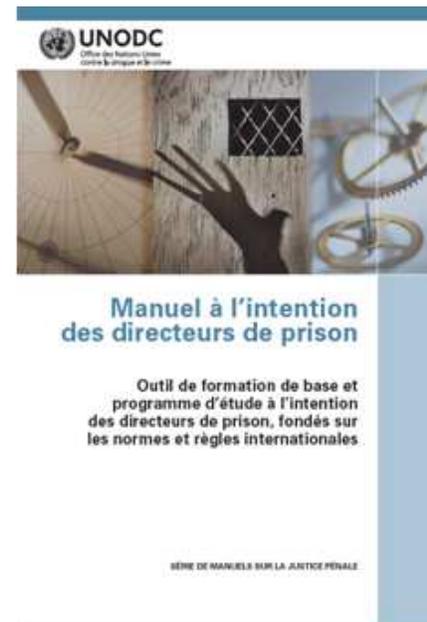


Le Manuel sur les alternatives à l'emprisonnement fait partie d'une série d'outils pratiques élaborés par l'ONUDC pour aider les pays à instaurer l'état de droit et à entreprendre une réforme de la justice pénale. Il peut être utilisé dans divers contextes, y compris dans le cadre des projets d'assistance technique et de renforcement des capacités de l'ONUDC. Il présente au lecteur les principes fondamentaux permettant de comprendre les alternatives à l'emprisonnement et décrit certaines pratiques prometteuses appliquées à travers le monde. Un *Manuel sur les programmes de justice réparatrice* est également disponible à l'ONUDC.

Disponible en anglais, espagnol, turc et français.

Ce manuel s'attache à donner une vue d'ensemble des questions clés qui doivent retenir l'attention des directeurs de prison, et des réformes qu'ils devraient engager et promouvoir compte tenu de leur fonction. Il a été conçu pour appuyer un atelier de formation de base de cinq jours à l'intention des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire chargés de diriger et de gérer des prisons dans les pays en développement ou se relevant d'un conflit.

Disponible en anglais, arabe et français.





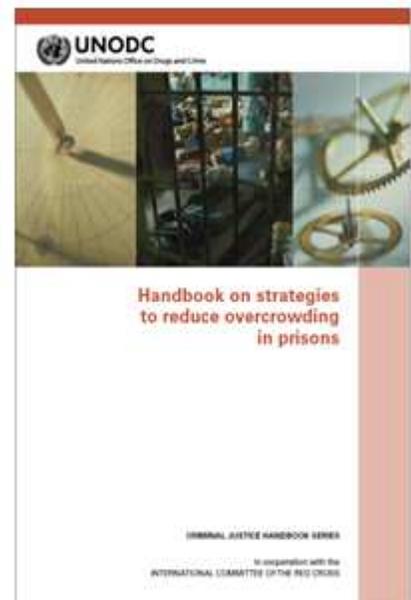
Le Manuel poursuit trois objectifs:

- Démontrer l'importance de la gestion efficace des dossiers des détenus en mettant en évidence les conséquences d'une gestion lacunaire ou inexistante des dossiers;
- Présenter les principales normes internationales relatives aux droits de l'homme qui s'appliquent à la gestion des dossiers des détenus;
- Résumer les principes essentiels qui doivent être respectés en matière de gestion des dossiers des détenus, conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme, en donnant des exemples sur la façon d'y parvenir.

Disponible en anglais, arabe et français.

La surpopulation carcérale constitue l'un des principaux obstacles à la mise en œuvre des normes et standards internationaux en matière du traitement des prisonniers. Ce nouvel outil technique constitue la première publication des Nations Unies entièrement consacrée à ce défi considérable. Celui-ci constitue pour les administrations pénitentiaires un problème global affectant les droits de l'homme, la santé et la sécurité des détenus, de leurs familles et de leurs communautés. Ce manuel, développé en coopération avec le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), est conçu pour être utilisé par tous les acteurs impliqués dans le système de justice pénale. Il vise à fournir des orientations pour la stratégie et l'élaboration de politiques ainsi qu'à donner des exemples de bonnes pratiques pour réduire la surpopulation carcérale. En plus de fournir un aperçu de la surpopulation carcérale dans les systèmes pénitentiaires à travers le monde, les causes de celle-ci et ses impacts, le manuel comprend un ensemble de stratégies prometteuses pour lutter contre la surpopulation carcérale, comme la réduction de l'application de la peine d'emprisonnement et l'élaboration de politiques de peines équitables, l'amélioration de l'efficacité du système de justice pénale, l'amélioration de l'accès à l'assistance juridique et à l'aide juridique ; la réduction de la détention provisoire, le renforcement du recours aux alternatives à l'emprisonnement et des moyens de gestion effectifs de la capacité des prisons.

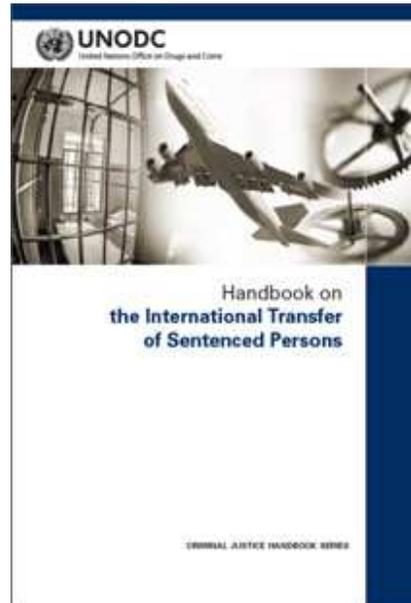
Disponible en anglais.





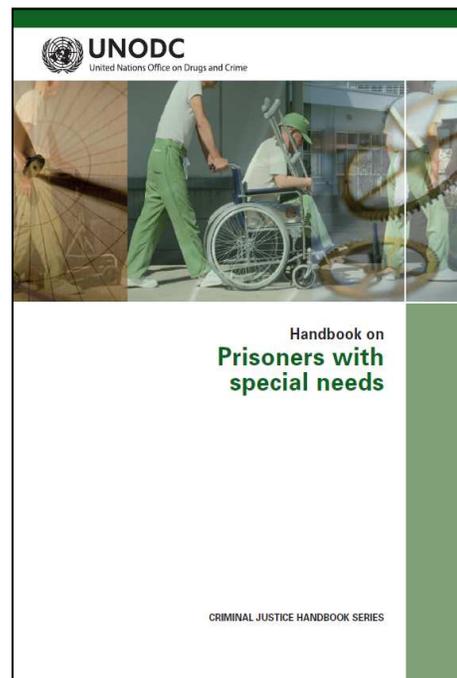
Avec l'augmentation des déplacements et des migrations internationales, il est bientôt devenu monnaie courante pour les pays de reconnaître coupable et de condamner des citoyens étrangers à des peines de prison ou à d'autres peines privatives de liberté. Ce phénomène a mis la question de la gestion de ces personnes condamnées en évidence. Le *Manuel sur le transfert international des personnes condamnées* explique comment le transfert de celles-ci vers un Etat dans lequel elles purgeront leurs peines peut contribuer à les traiter d'une manière juste et efficace. Le manuel est conçu pour être utilisé par tous les acteurs impliqués dans le système de justice pénale, y compris les décideurs politiques, les législateurs, les directeurs et gardiens de prisons, les Procureurs, la Police, les membres d'ONG et les autres personnes intéressées ou actives dans le domaine de la justice pénale et des réformes pénitentiaires. Il peut être utilisé dans plusieurs contextes, comme document de référence ou comme outil d'entraînement.

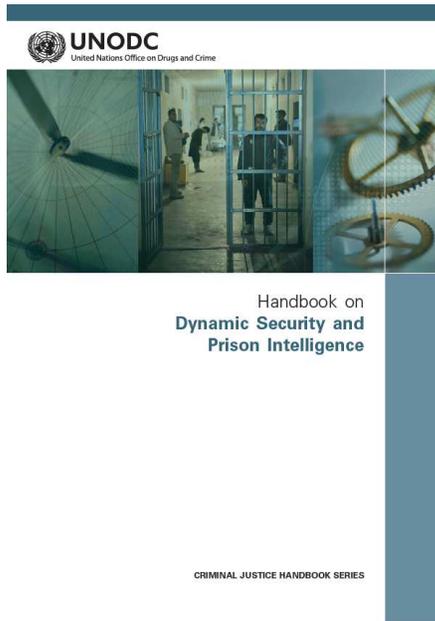
Disponible en anglais.



Ce manuel regroupe les besoins spéciaux de huit groupes de prisonniers, qui occupent une position particulièrement vulnérable en prison. Ce huit groupes sont : les prisonniers nécessitant des soins psychiatriques ; les prisonniers porteurs de handicaps ; les prisonniers issus de minorités ethniques, raciales ou de peuples indigènes ; les prisonniers étrangers ; les prisonniers homosexuels, bisexuels ou transsexuels ; les prisonniers âgés ; les prisonniers atteints de maladie incurable, et les prisonniers condamnés à la peine de mort.

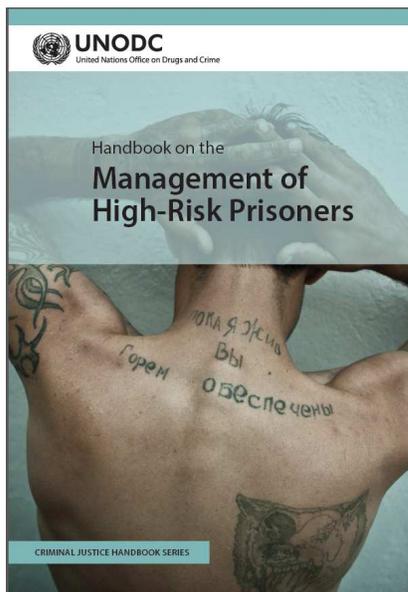
Disponible en anglais, arabe, espagnol et turc.





Maintenir un juste équilibre entre mesures de sécurité et standards et normes internationales applicables en matière de traitement de détenus peut être un défi pour les administrateurs d'établissement pénitentiaire. Ce Manuel porte sur la sécurité pénitentiaire, c.à.d. les moyens par lesquels des évasions et d'autres crimes sont évités. Il se focalise d'une part sur la contribution d'une sécurité dynamique, qui repose sur la vigilance du personnel en interaction avec les détenus qu'ils connaissent et qu'ils ont sous leur contrôle, et souligne d'autre part que le renseignement pénitentiaire est un élément crucial pour une sécurité dynamique. Le renseignement pénitentiaire fournit des informations importantes et utiles pour lutter contre des évasions ainsi que pour maintenir l'ordre et le contrôle, et peut également être utilisé plus largement pour éviter que des détenus conduisent des activités criminelles à l'extérieur des prisons.

Disponible en anglais et français



Ce manuel se focalise sur la gestion des détenus qui sont considérés comme posant une menace grave pour la sécurité (not. Risque d'évasion), la stabilité (not. risque de trouble à l'ordre en prison) et/ou pour la société (not. risque de conduite d'activités criminelles à l'extérieur des prisons). Responsable de la gestion de tels détenus, les administrations pénitentiaires doivent s'assurer du maintien d'un juste équilibre entre garde et contrôle, entre leur obligation de respect de la dignité humaine et les droits de ces détenus, et ils doivent protéger la société contre les activités criminelles. Ils ont également le devoir de travailler dans un objectif de réinsertion sociale des détenus, quel que soit le crime qu'ils ont commis. C'est sans doute l'une des tâches les plus difficiles à laquelle chaque administration pénitentiaire doit faire face, et un moyen de tester leur professionnalisme. Ce manuel offre des commentaires relatifs à la gestion de manière sûre et sécuritaire des détenus à hauts risques, tout en respectant leurs droit d'accès à la communication, à l'interaction sociale et à la réhabilitation.

Disponible en anglais



Handbook on the
Management of Violent
Extremist Prisoners and
the Prevention of Radicalization
to Violence in Prisons



CRIMINAL JUSTICE HANDBOOK SERIES

Ce manuel est le premier instrument d'orientation des Nations Unies qui manifeste de la radicalisation violente et de l'extrémisme violent en milieu carcéral. Il présente une orientation pratique de la gestion de détenus extrémistes violents (les détenus ayant adopté la violence extrémiste) ; de la prévention contre la progression de violences extrémistes en milieu carcéral (les détenus vulnérables à la radicalisation violente) ; et des interventions ayant pour objectif de désengager les détenus extrémistes violents de leur violence et de faciliter leur réintégration sociale au moment de leur libération. Le manuel contient des éléments clés de politiques et de mécanismes de gestion, notamment la nécessité d'avoir au sein des établissements pénitentiaires : des conditions carcérales conformes aux normes minimales internationales ; une évaluation efficace et un système de classification ; une sécurité physique, procédurale et dynamique ; une formation professionnelle du personnel au milieu carcéral ; des traitements justes, humains et non discriminatoires ; une prévention contre la corruption ; diverses catégories de politiques de désengagement menées par des experts de disciplines différentes ; et une réintégration sociale ainsi qu'une assistance post-pénitentiaire. De manière générale, le manuel prône une approche visant à renforcer ces éléments clés dans la gestion des établissements pénitentiaires.

Disponible en anglais, arabe, français et russe

JUSTICE REPARATRICE

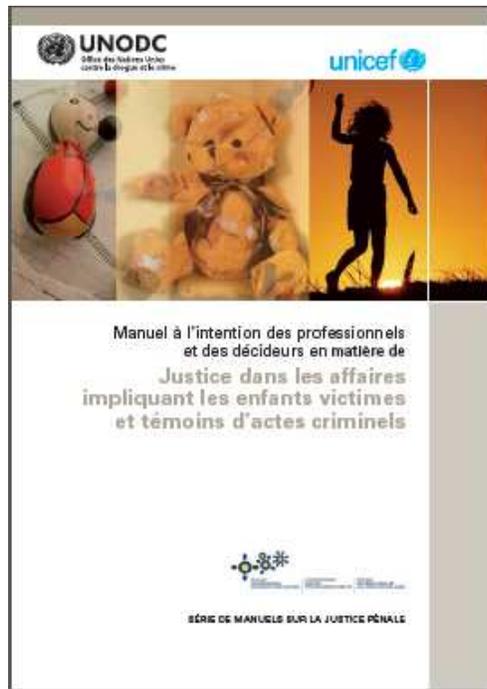
Ce manuel est l'un des outils pratiques que l'ONUDC a mis au point pour aider les pays à faire respecter le droit et à réformer leur système de justice pénale. Il peut être utilisé dans divers contextes, y compris dans le cadre de projets d'assistance technique et de développement des capacités mis en œuvre par l'ONUDC. Il présente au lecteur les programmes et procédures de justice réparatrice. Un manuel complémentaire décrivant les principes fondamentaux et les pratiques alternatives à l'emprisonnement prometteuses est également disponible auprès de l'ONUDC.

Disponible en anglais, farsi, turc et français.





JUSTICE POUR MINEURS

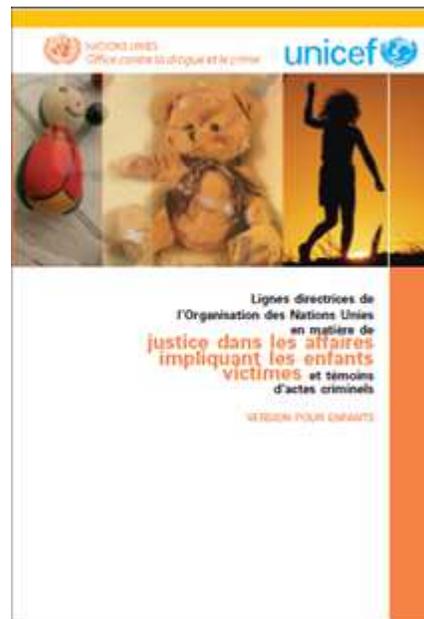


Le présent *Manuel* a l'intention des professionnels et des décideurs sur les Lignes directrices en matière de Justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels a pour but d'aider les pays à appliquer les dispositions de ces Lignes directrices et des autres instruments internationaux pertinents. Il a été élaboré par l'UNODC en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Bureau des droits de l'enfant.

Disponible en anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe.

La *Version pour enfants* des Lignes directrices en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels a été créée afin que ceux-ci puisse prendre connaissance de leurs droits dans un langage adapté.

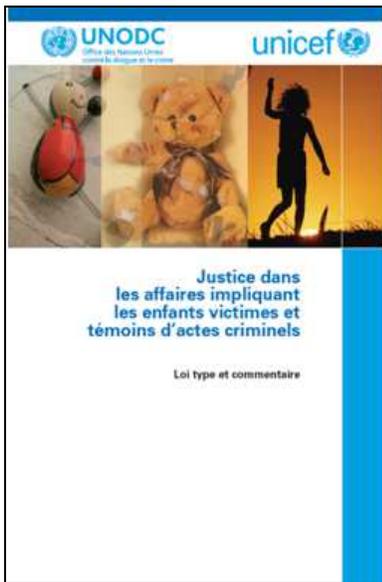
Disponible en arabe, chinois, anglais, français, russe et espagnol.





UNODC

United Nations Office on Drugs and Crime



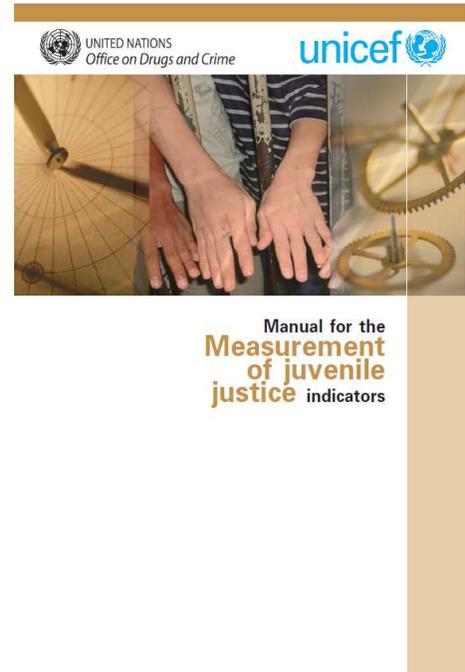
La *Loi type sur la justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels* a pour but d'aider les États à aligner leur législation nationale sur les dispositions figurant dans les Lignes directrices et les autres instruments internationaux pertinents. Il s'agit d'un outil qui devrait faciliter la rédaction des dispositions légales concernant l'assistance aux enfants victimes et témoins d'actes criminels et la protection qui doit leur être accordée, particulièrement dans le contexte de l'administration de la justice.

La Loi type est accompagnée d'un commentaire qui a pour but d'aider les États à en interpréter et à en appliquer les dispositions.

Disponible en anglais, espagnol et français.

Ce manuel a pour but de présenter les 15 indicateurs de la justice pour mineurs et de mettre leur utilité en évidence. Il explique comment le fait de mesurer ces indicateurs peut contribuer à renforcer la protection de l'enfant en conflit avec la loi par le biais d'actions à un niveau aussi bien local que central. Il offre des indications pratiques, des stratégies et des outils pour la collecte et l'analyse des informations et le calcul des indicateurs.

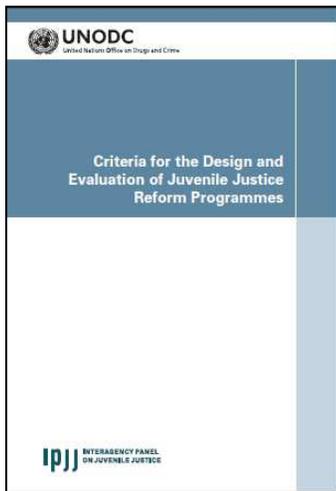
Disponible en anglais, espagnol, français et russe.





UNODC

United Nations Office on Drugs and Crime

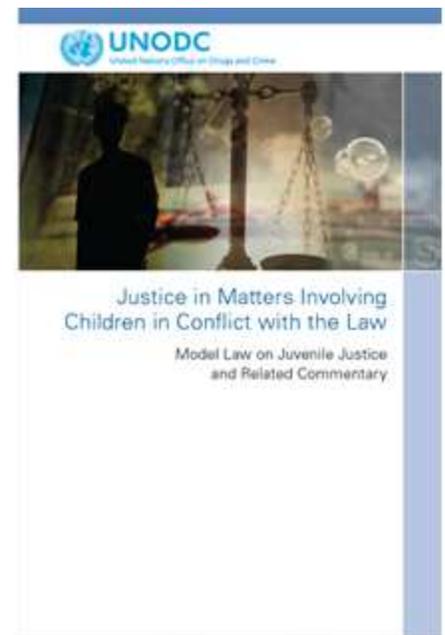


La publication *Critères pour la conception et l'évaluation des programmes de réforme de la justice pour mineurs* a été développée par l'ONUDC en partenariat avec le Groupe inter-institutions des Nations Unies sur la justice pour mineurs (IPJJ). Elle est basée sur la résolution ECOSOC 1997/30, qui a demandé à l'IPJJ de faciliter l'identification des problèmes communs, la compilation d'exemples de bonnes pratiques, et l'analyse d'expériences partagées et des besoins en ce qui concerne la réforme de la justice pour mineurs. Les critères se fondent sur les droits de l'enfant, tels que définis par la Convention sur les droits de l'enfant et les autres règles et normes internationales, et sont présentés avec l'espoir qu'ils fourniront une assistance utile au développement de programmes et à l'évaluation.

Disponible en anglais.

La *Loi type portant sur la justice pour mineurs* et son *Commentaire* constituent un nouvel outil d'assistance technique dans le domaine de la justice pour les enfants visant à fournir une assistance juridique aux États dans le processus de révision ou d'élaboration de la législation dans le domaine de la justice pour mineurs. Cet outil s'adresse à un large public et notamment aux législateurs, aux décideurs politiques, aux praticiens de la justice pénale et aux prestataires d'assistance technique. La Loi type couvre toutes les étapes du processus de justice qui impliquent des enfants suspectés, accusés ou reconnus coupables d'infraction à la loi pénale, en gardant à l'esprit la nécessité de se conformer aux exigences énoncées par la Convention relative aux droits de l'enfant et aux autres standards et normes du domaine de la justice pour mineurs. Elle contient des dispositions sur les principes de justice pour mineurs, sur les mesures alternatives aux poursuites judiciaires, y compris sur la justice réparatrice, sur les procédures judiciaires, y compris les procédures préliminaires, sur les peines privatives de liberté et non privatives de liberté, sur les conditions de détention ainsi que des dispositions relatives au suivi et à la réinsertion.

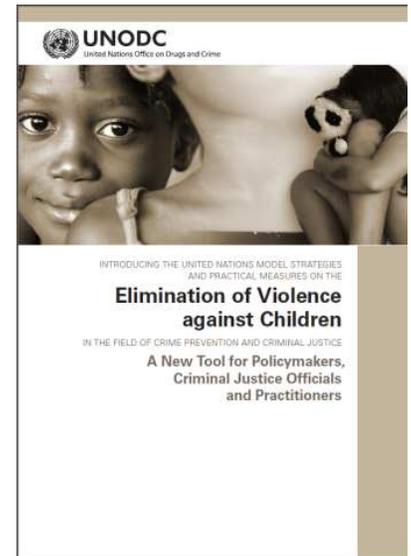
Disponible en anglais.





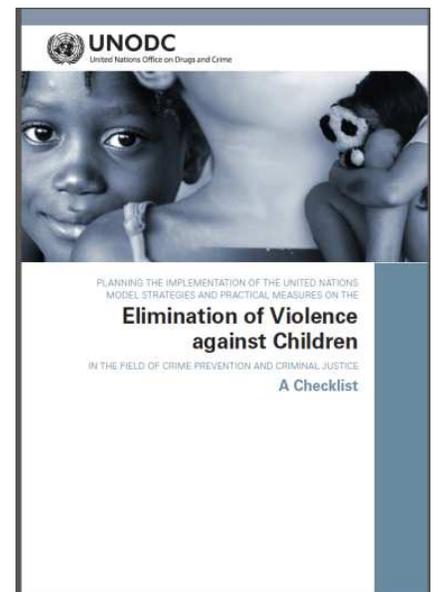
Le Livret d'introduction présente les *“Modèles stratégiques et mesures pratiques des Nations Unies relatives à l'élimination de la violence à l'encontre des enfants dans le cadre de la prévention du crime et de la justice pénale”*, en décrivant 17 grandes stratégies liées au défi difficile de chaque société et communauté qui tente de les appliquer de manière effective. Pour ce faire, le livret s'adresse spécifiquement aux responsables et praticiens politiques en les aidant à se familiariser avec les Modèles stratégiques et en les guidant dans leur utilisation quotidienne, afin d'améliorer de manière effective et significative le système juridique national. Cet outil a en particulier pour objectif d'aider les personnes qui travaillent avec ou pour les enfants, de manière à résoudre efficacement l'énorme problème persistant que pose la violence. Il permet également d'identifier leur propre agenda en termes de réformes et de renforcement des capacités en la matière.

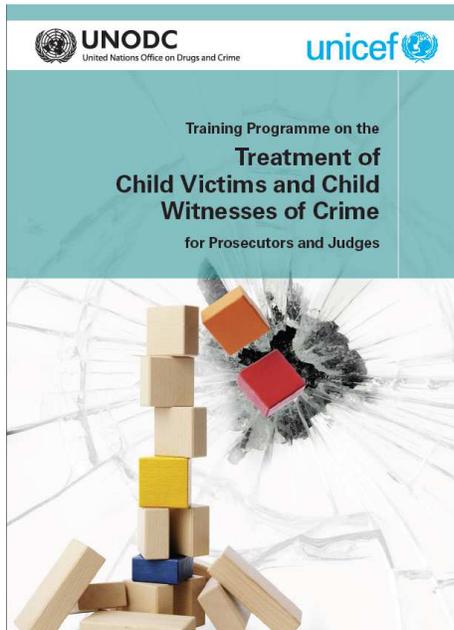
Disponible en anglais.



La liste a été conçu pour faciliter la phase initiale de mise en place des *« Modèles stratégiques et mesures pratiques des Nations Unies relatives à l'élimination de la violence à l'encontre des enfants dans le cadre de la prévention du crime et de la justice pénale »*, qui consiste à procéder à une évaluation des besoins et à identifier les priorités d'action. L'objectif de cet outil est d'assister les agences et les acteurs qui contribuent à la mise en place des Modèles stratégiques, d'examiner systématiquement la situation actuelle, d'évaluer la capacité actuelle du système juridique afin de répondre aux incidents de violence contre les enfants, de développer une stratégie globale, et d'élaborer un plan d'action clair pour la mise en œuvre.

Disponible en anglais





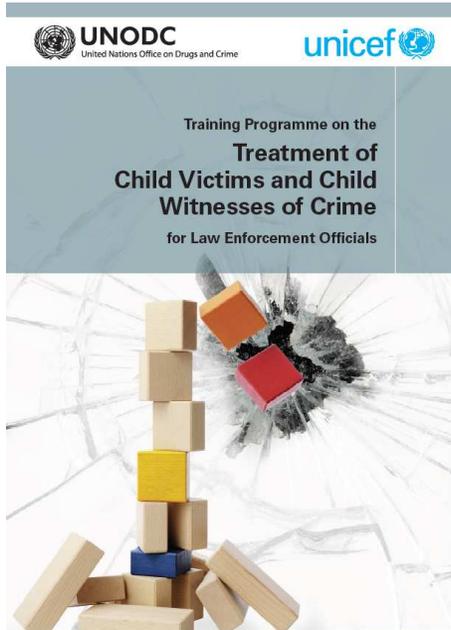
Ce *Programme de formation* a été développé par l'UNODC en coopération avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), et en collaboration avec Projet enfance (Pilier de protection), une initiative du gouvernement australien pour combattre l'exploitation sexuelle d'enfants dans le cadre des voyages et du tourisme en Asie du Sud-Est.

Ce *Programme de formation* en matière de justice dans les affaires impliquant les enfants victimes et témoins d'actes criminels est destiné à devenir un outil de planification et de formation des responsables de l'application de la loi sur le traitement d'enfants victimes et témoins d'actes criminels. La conception du programme de formation est fondée sur le concept de « formation des formateurs » et adopte une approche multidisciplinaire. Le curriculum est composé d'un programme intensif et interactif d'une durée de 2 jours couvrant cinq modules : (1) Introduction sur le traitement d'enfants victimes et témoins d'actes criminels ; (2) Dignité des enfants victimes et témoins d'actes

criminels ; (3) Non-discrimination des enfants victimes et témoins d'actes criminels ; (4) Intérêts supérieurs pour les enfants victimes et témoins d'actes criminels ; (5) Droit de participation des enfants victimes et témoins d'actes criminels. Diverses méthodes de formation sont utilisées dans chaque module, notamment des cours, des jeux, des exercices, des discussions d'études de cas et des vastes groupes de discussions.

Ce programme de formation régional était initialement destiné à être mise en place dans quatre pays, notamment le Cambodge, la République démocratique populaire du Lao, la Thaïlande et le Viet Nam. Toutefois, il peut s'appliquer aux programmes de formation des responsables de l'application de la loi sur le traitement d'enfants victimes et témoins d'actes criminels dans les académies et institutions policières du monde entier.

Disponible en anglais



Ce programme de formation a été développé par UNDOC en coopération avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), et en collaboration avec Projet enfance (Pilier de protection), une initiative du gouvernement australien pour combattre l'exploitation sexuelle d'enfants dans le cadre des voyages et du tourisme en Asie du Sud-Est.

Les enfants victimes et témoins d'actes criminels font souvent l'objet d'une nouvelle victimisation par les systèmes juridiques qui ne sont pas adaptés à leurs droits et besoins. Les professionnels – y compris la police, les procureurs et les juges – manquent souvent de formation spécialisée lorsqu'ils ont affaire à des enfants victimes ou témoins d'infractions. C'est pourquoi ce programme de formation a, entre autres, pour but d'informer et de sensibiliser les questions relatives au traitement d'enfants victimes et témoins d'actes criminels, de renforcer les

capacités techniques des procureurs et des juges vers le traitement d'enfants victimes et témoins d'actes criminels conformément aux dispositions juridiques nationales, de soutenir l'échange d'informations, et de promouvoir de bonnes pratiques.

S'inspirant de publications préexistantes en matière d'enfants victimes et témoins d'actes criminels, ce Programme de Formation sur le Traitement d'Enfants Victimes et Témoins d'Actes criminels pour les Juges et les Procureurs était initialement conçu pour être mise en place dans certains pays de l'Asie du Sud-Est, mais peut également s'adapter et être mis en place dans toutes les institutions de formation judiciaire et de procureur du monde.



LES FEMMES DANS LE SYSTEME DE JUSTICE PENALE



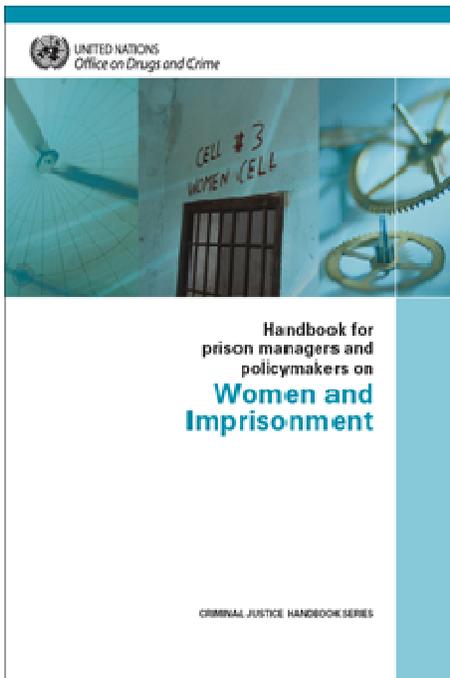
Ce Manuel a pour but d'aider les policiers à se familiariser avec les lois, règles et normes internationales qui s'appliquent en matière de violence faite aux femmes, ainsi qu'avec certaines méthodes prometteuses permettant de la combattre efficacement. Les premiers intervenants de la police, les enquêteurs, les superviseurs et les commandants devraient pouvoir faire bon usage des descriptions que le présent Manuel donne des bonnes stratégies, procédures et pratiques qui ont aidé d'autres policiers à améliorer la sécurité des femmes dans leur communauté.

Disponible en anglais, espagnol et français.

Le Programme de formation sur les réponses policières efficaces contre la violence envers les femmes est destiné à aider à développer, au sein de la police locale et nationale, les connaissances et compétences requises pour répondre de manière efficace et adaptée à la violence faite aux femmes – en particulier en ce qui concerne la violence commise au sein de leur relations intimes. Cela inclut des mesures visant à prévenir la violence faite aux femmes, des moyens pour enquêter sur les actes de violence et pour y répondre, ainsi que des ressources pour répondre aux besoins des victimes pendant et après un incident.

Disponible en anglais, espagnol et français.



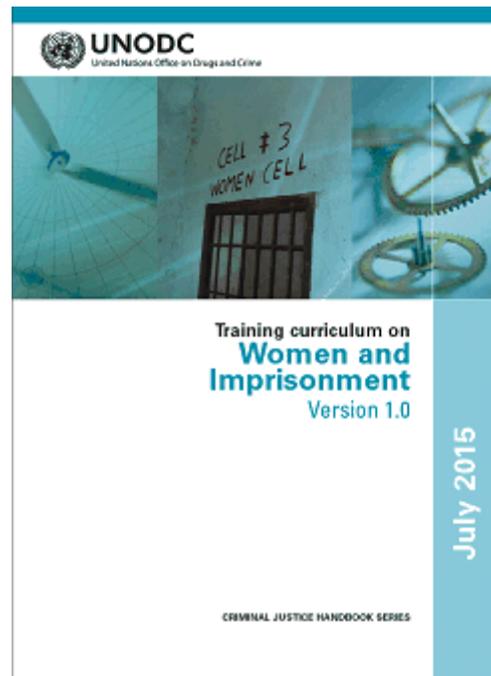


Ce manuel a pour but d'assister les législateurs, les décideurs politiques, les directeurs et le personnel de prisons, ainsi que les organisations non gouvernementales, dans l'application des résolutions et des recommandations des Nations Unies pour traiter les besoins spécifiques des femmes emprisonnées. Il vise également à améliorer la connaissance du profil des délinquantes et à suggérer des moyens de limiter le nombre d'emprisonnements inutiles, en rationalisant la législation et les politiques de justice pénale et en fournissant une gamme d'alternatives à l'emprisonnement à tous les niveaux du processus de justice pénale.

Disponible en anglais, russe et turque.

Ce programme de formation a été conçu pour développer les connaissances et les compétences des décideurs et des agents des services de justice pénale afin de mettre en œuvre les Règles pour le traitement des femmes détenues et de mesures non privatives de liberté pour les délinquantes (Règles de Bangkok). Le curriculum doit être utilisé conjointement avec le Manuel sur les femmes et l'emprisonnement, qui fournit des informations supplémentaires, des exemples et des bonnes pratiques. Le programme de formation contient 12 modules qui se focalisent sur les différents thèmes abordés par les Règles de Bangkok, de même qu'un certain nombre de matériaux supplémentaires (tels que des brochures et tests questions/réponses)

Disponible en anglais, albanais, bosniaque, croate, macédonien, monténégrin et serbe





Handbook on
**Women and
Imprisonment**

2nd edition, with reference to the
United Nations Rules for the Treatment
of Women Prisoners and Non-custodial
Measures for Women Offenders
(The Bangkok Rules)

CRIMINAL JUSTICE HANDBOOK SERIES

Ce manuel a pour but d'assister les décideurs, les législateurs, les administrateurs de prison, le personnel pénitentiaire et les organisations non-gouvernementales quant aux besoins spécifiques des femmes détenues. Il vise à sensibiliser davantage au profil des femmes délinquantes et suggère des moyens pour réduire leurs incarcérations inutiles, notamment en rationalisant la législation et les politiques de justice pénale, ainsi qu'en proposant un ensemble complet d'alternatives à l'emprisonnement à tous les étapes du processus de la justice pénale. Dans sa seconde édition, le Manuel inclus désormais une référence complète aux Règles pour le traitement des femmes détenues et de mesures non privatives de liberté pour les délinquantes (Règles de Bangkok).

Disponible en anglais et arabe



**Handbook on effective prosecution
responses to violence against
women and girls**



La violence à l'encontre des femmes et des filles est une violation généralisée et grave des droits de l'homme qui emporte des conséquences physiques, psychologiques, émotionnelles et sociales considérables. Pour différentes raisons, le processus de dépôt d'une plainte dans le système de justice pénale peut s'avérer difficile et traumatisant pour de nombreuses victimes.

Les procureurs jouent un rôle essentiel quant à la réponse du système de justice pénale à la violence faite aux femmes et aux filles. Tandis que les procureurs font face à différents devoirs et obligations dépendant de leur système juridique national, ils représentent généralement l'autorité de l'Etat lorsqu'il s'agit de dresser des affaires criminelles contre les accusés, et d'assurer l'application de la loi durant la procédure pénale. Poursuivre des crimes sexuels et sexistes

violents peut être complexe. Souvent, il est difficile d'enquêter en raison de la nature privée de la violence, contre laquelle l'enquête policière n'est pas suffisante. Les victimes sont susceptibles d'être récalcitrantes et de retirer ou de rétracter leur plainte. Lorsqu'ils examinent la crédibilité de la victime ou les faits de l'affaire, les juges ou les jurés peuvent avoir des préjugés et des mythes communs relatifs à la violence faite aux femmes et aux filles.

En décembre 2010, l'Assemblée Générale des Nations Unies a adopté une mise à jour des Modèles stratégiques et mesures pratiques relatives à l'élimination de la violence à l'encontre des femmes en matière de prévention du crime et de justice pénale (Résolution 65/228 de l'Assemblée générale annexe), qui prévoit un cadre de politique globale afin d'assister les Etats dans le développement de réponses et d'actions pour éliminer la violence à l'encontre des femmes et pour promouvoir l'égalité entre hommes et femmes dans le système de justice pénale.

S'appuyant sur les recommandations et les conseils contenus dans la mise à jour des Modèles stratégiques et des mesures pratiques, l'UNODC et l'ONU femmes, en coopération avec l'Institut de justice Thaïlandais, ont rédigé un Manuel sur la poursuite effective en réponse à la violence à l'encontre des femmes et des filles en vue d'assister les procureurs dans leur devoir de respect de l'état de droit, de protéger fermement les droits de l'homme et de servir leur communauté de manière impartiale et avec équité dans les cas de violence à l'encontre des femmes et des filles.

Reconnaissant ce travail des procureurs dans les différents systèmes légaux, ce manuel vise à être une ressource à mettre au profit des procureurs individuels et des services de poursuites.



Strengthening Crime Prevention
and Criminal Justice Responses
to Violence against Women

L'omniprésence de la violence à l'encontre des femmes et des filles en toutes ses formes et manifestations dans le monde entier est reconnue internationalement. Il s'agit d'un phénomène extrêmement complexe, ancré dans la discrimination basée sur le genre et dans les relations historiquement inégales entre hommes et femmes, exigeant une réponse multisectorielle globale et coordonnée. Le système de justice pénale seul ne peut pas résoudre le problème de la violence à l'encontre des femmes et des filles. Cependant, une réponse coordonnée et intégrée à la justice pénale est un élément essentiel pour prévenir et aborder l'impunité persistante qui existe à l'égard de ce type de violence.

La publication de l'UNODC intitulée *Renforcer la Prévention du Crime et les Réponses de la Justice Pénale à la Violence contre les Femmes*, qui contient le texte des *Stratégies et Mesures Concrètes Types actualisées relatives à l'Élimination de la Violence contre les Femmes dans le Domaine de la Prévention du Crime et de la Justice Pénale*, adopté par l'Assemblée Générale en Décembre 2010 et « le Plan d'Action : un Plan d'application pour les systèmes de justice pénale afin de prévenir et de répondre à la Violence contre les femmes et les filles », fournit un cadre d'action pour développer et mettre en place des plans nationaux dans les systèmes de justice pénale en réponse à la violence à l'encontre des femmes et des filles.

Le cadre d'action est volontairement de manière à reconnaître que la violence à l'encontre des femmes et des filles se manifeste sous différentes formes, telles que la violence familiale, la violence sexuelle, le harcèlement sexuel ou par la traque, la traître des personnes, la prostitution forcée, le mariage forcé et précoce, la mutilation génitale féminine, les crimes contre les femmes commis au nom de l'honneur et d'autres pratiques nuisibles ou encore le féminicide. Il s'agit aussi de reconnaître le fait que la violence à l'encontre des femmes et des filles a lieu dans des différents contextes, incluant dans des contextes de conflit et après-conflit. Bien que les différentes formes de violence à l'encontre des femmes et des filles et leurs contextes exigent probablement une réponse plus adaptée, ce cadre peut servir de document de référence, se basant sur les éléments sous-jacents communs de ces cas : la nature sexospécifique de la violence et la nécessité d'aborder l'expérience subie de la victime. Reconnaisant que la violence à l'encontre des femmes et des filles se distingue des autres crimes en raison de sa nature basée sur le genre, et doit être traitée de manière unique et adaptée, le cadre d'action souligne une réponse coordonnée et intégrée à la justice pénale pour la prévention de la violence à l'encontre des femmes et des filles, la protection et l'autonomisation des victimes, et la poursuite des auteurs de ces violences.

Disponible en anglais